

## Liste des documents à préparer pour l'établissement de la déclaration d'impôt

---

Afin de nous permettre d'établir votre déclaration d'impôt, nous vous saurions gré de bien vouloir nous fournir les informations / documents suivants :

- Déclaration d'impôt, fourre A3 et relevé de compte reçus de l'administration cantonale des impôts ;
- Tout changement dans votre situation familiale (mariage, divorce, naissance, etc.) ;
- Certificat de salaire de toute activité salariée dépendante ;
- Dans le cas où nous n'établissons pas votre bouclage comptable : dossier fiscal présentant le bilan et le compte de Pertes & Profits ;
- Attestations de rentes AVS – AI et tout autre document permettant de connaître le montant des rentes touchées (attestations de prévoyance, rentes viagères, etc.) ;
- Attestations d'indemnités pour pertes de gains maladie ou accident, service militaire reçues durant l'année ;
- Attestation mentionnant le montant d'éventuelles allocations familiales reçues durant l'année ;
- Attestation pour d'éventuelles cotisations AVS pour les personnes sans activité lucrative ;
- Attestation de contribution à une institution de prévoyance (contribution volontaire au deuxième pilier ou attestation de rachat d'années d'assurance) (formule 21EDP) ;
- Attestation de contribution à un 3<sup>ème</sup> pilier (formule 21EDP) ;
- Facture ECA attestant de la valeur de votre mobilier ;
- Attestations de rendement (délivrées par les banques, compagnies d'assurances, etc.) de vos livrets d'épargne, comptes courants, comptes de placement, relevés bancaires, gains de loterie, etc. avec mention du solde au 31 décembre ainsi que des intérêts touchés durant l'année ;

Si vous possédez des titres, des actions, des bons de caisse, des fonds de placement, attestations individuelles de rendement fiscal du portefeuille ou relevé fiscal bancaire du portefeuille

- Attestations d'éventuelles dettes avec mention du solde dû au 31 décembre ainsi que des intérêts payés durant l'année ;

## Liste des documents à préparer pour l'établissement de la déclaration d'impôt

---

- Attestation avec mention de la valeur de rachat au 31 décembre pour toute assurance-vie ;
- Toute facture relative à des frais de perfectionnement et de reconversion professionnelle établie à votre nom et non remboursée par votre employeur ;
- Copie de votre bail à loyer (pour les locataires) ;
- Factures relatives à tous les frais médicaux et dentaires payés et non remboursés par votre assurance ou attestation des frais médicaux faites par les assurances (LAMal et LCA) ;
- En cas de demande de réduction pour frais médicaux importants et des frais liés à un handicap, justificatifs de tous les frais mis à votre charge ;
- Succession/donation : tout élément reçu/donné durant l'année
- Succession non partagée : décompte d'hoirie établi pour l'année en question ;
- Montant d'une éventuelle pension alimentaire payée ou encaissée ;
- Attestations d'éventuels dons effectués à des organisations reconnues de pure utilité publique ;
- Factures relatives à d'éventuels frais de garde des enfants ;
- Immeubles détenus en propriété : L'estimation fiscale, le détail du rendement, la nature, le n° de parcelle du registre foncier (RF) pour chaque immeuble. Au besoin demander la liste des parcelles par commune au registre foncier. Toutes factures relatives à des frais d'entretien, à l'assurance contre les dommages matériels, à l'assurance RC de l'immeuble, aux taxes annuelles pour les ordures, aux frais d'administration par des tiers, à l'impôt foncier, etc.

En sus des documents précités, pour la première année où nous sommes en charge de votre déclaration d'impôt nous aurions besoin du double de la déclaration d'impôt précédente ainsi que des dernières décisions de taxation définitives et du décompte final de la dernière période fiscale.